

# ACTION URGENTE

## LE RÉDACTEUR EN CHEF D'UN QUOTIDIEN AFFIRME AVOIR ÉTÉ TORTURÉ EN GARDE À VUE

**Le rédacteur en chef bangladais Mahmudur Rahman, actuellement détenu, a été hospitalisé le 18 avril 2013. Ses avocats affirment qu'il a été torturé par la police pendant sa garde à vue.**

Le 18 avril, **Mahmudur Rahman** a été transféré au centre hospitalier universitaire Bangabandhu Sheikh Mujib car son état de santé s'était détérioré après deux jours de grève de la faim. Il s'était mis en grève de la faim pour protester contre l'interdiction de publication frappant son journal et le harcèlement et la détention de plusieurs membres de son personnel. Selon sa famille, il souffre d'une pathologie cardiaque. Ses avocats affirment qu'il a été torturé en garde à vue et qu'ils ont vu les traces de torture sur son corps. Il risque d'être de nouveau torturé s'il est renvoyé en garde à vue.

Mahmudur Rahman a été arrêté à son bureau le 11 avril 2013, après la publication dans le journal où il travaille, *Amar Desh*, d'articles critiquant le gouvernement et certains blogueurs dont les commentaires ont été perçus comme blasphématoires. Le 12 avril, il a été placé en garde à vue pour 13 jours. Le 17 avril, après 5 jours de garde à vue pendant lesquels il aurait, selon ses avocats, été torturé, il a été présenté à un magistrat, qui a ordonné son transfert en détention carcérale. Le lendemain, il a été envoyé à l'hôpital. Mahmudur Rahman avait déjà été détenu et torturé pour avoir publié des articles critiquant l'actuel gouvernement, dirigé par la Ligue Awami.

Le blogueur **Asif Mohiudeen**, arrêté le 3 avril pour avoir publié en ligne des commentaires jugés blasphématoires, se trouve toujours en détention et reste menacé de torture.

**DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en anglais ou dans votre propre langue :**

- exhortez les autorités bangladaises à faire en sorte que Mahmudur Rahman ne soit pas transféré dans un lieu de détention où il risquerait d'être de nouveau torturé et qu'Asif Mohiudeen ne soit pas soumis à la torture ni à d'autres formes de mauvais traitements ;
- engagez-les à libérer Mahmudur Rahman et Asif Mohiudeen ou à les inculper d'une infraction dûment reconnue par la loi et à les juger rapidement, dans le respect des normes internationales ;
- appelez-les à veiller à ce que toutes les attaques contre des journalistes et des blogueurs fassent l'objet d'enquêtes approfondies et à ce que les responsables présumés de ces agissements soient traduits en justice.

**ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 31 MAI 2013 À :**

Première ministre

Sheikh Hasina

Prime Minister

Prime Minister's Office

Old Sangsad Bhaban, Tejgaon

Dhaka-1215

Bangladesh

Fax : +880 2 811 3244

Courriel : [pm@pmo.gov.bd](mailto:pm@pmo.gov.bd) ;

[ps1topm@pmo.gov.bd](mailto:ps1topm@pmo.gov.bd) ; [psecy@pmo.gov.bd](mailto:psecy@pmo.gov.bd)

**Formule d'appel : Dear Prime Minister, /  
Madame la Première Ministre,**

Ministre de l'Intérieur

Muhiuddin Khan Alamgir

Home Minister

Ministry of Home Affairs

H-16, R-25, B-A, Banani

Dhaka-1213

Bangladesh

Fax : +880 2 7164788

Courriel : [mkalamgir@yahoo.com](mailto:mkalamgir@yahoo.com) /

[minister@mha.gov.bd](mailto:minister@mha.gov.bd)

**Formule d'appel : Dear Home Minister, /  
Monsieur le Ministre,**

**Copies à :**

Inspecteur général de la police

Mr Hassan Mahmud Khandker

Bangladesh Police HQ

Dhaka-1000

Bangladesh

Fax : +880 2 7125840

Courriel : [ig@police.gov.bd](mailto:ig@police.gov.bd)

**Formule d'appel : Dear Inspector General, /  
Monsieur,**

**Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Bangladesh dans votre pays (adresse(s) à compléter) :**  
nom(s), adresse(s), n° de fax, courriel, formule de politesse

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la première mise à jour de l'AU 95/13. Pour plus d'informations : <http://amnesty.org/fr/library/info/ASA13/006/2013/fr>.

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



# ACTION URGENTE

## LE RÉDACTEUR EN CHEF D'UN QUOTIDIEN AFFIRME AVOIR ÉTÉ TORTURÉ EN GARDE À VUE

### COMPLÉMENT D'INFORMATION

Les arrestations de Mahmudur Rahman et d'Asif Mohiudeen s'inscrivent dans une vague récente de répression visant les journalistes et les blogueurs.

Le Bangladesh connaît un regain de tensions politiques, dans le cadre notamment des procès de personnes accusées de crimes de guerre lors de la guerre d'indépendance de 1971. Des manifestations de grande ampleur ont eu lieu dans le quartier de Shahbagh, à Dacca, les contestataires réclamant la peine maximale, soit la peine capitale, pour les auteurs de crimes relevant du droit international. Amnesty International est opposée à la peine de mort en toutes circonstances.

Tandis que les manifestants de Shahbagh réclament les peines les plus lourdes, des partis islamistes organisent des contre-manifestations pour demander la libération des accusés et l'adoption de politiques islamistes plus restrictives dans le pays.

Des heurts ont opposé des manifestants de l'opposition à la police et aux sympathisants du parti au pouvoir, et plusieurs dizaines de personnes, dont des policiers, ont été tuées. Certaines sont mortes après avoir été agressées, notamment passées à tabac, par des manifestants de l'opposition. D'autres auraient été abattues par la police.

Le 15 février 2013, le blogueur Ahmed Rajib Haidar a été roué de coups et poignardé à mort à son domicile de Dacca, la capitale. D'après les informations reçues, personne n'a été traduit en justice pour ces actes.

Mahmudur Rahman avait été placé en détention et torturé en 2010, après avoir publié des articles critiquant le gouvernement actuel dirigé par la Ligue Awami. Depuis décembre 2012, il est menacé de poursuites judiciaires pour avoir publié des propos échangés sur Skype par le juge qui présidait alors une juridiction bangladaise, le Tribunal pour les crimes internationaux, et un juriste bangladais. À la suite de cette publication, le juge avait démissionné.

Noms : Mahmudur Rahman et Asif Mohiudeen

Genre : hommes

Informations complémentaires sur l'UA 95/13, ASA 13/007/2013, 17 avril 2013

